

Commonwealth discutèrent de la politique raciale de ce pays. Un si grand nombre de représentants exprimèrent leur désapprobation des principes de l'*apartheid* contenus dans la nouvelle constitution de l'Afrique du Sud que le premier ministre de ce pays décida de réétudier le désir de son Gouvernement de demeurer au sein du Commonwealth; il se retira de l'association par la suite.

La question de la domination de la Rhodésie par la minorité blanche a aussi été au premier plan dans les discussions au sein de l'association. Le Comité des sanctions a été établi par les chefs d'État à leur Conférence de Lagos en janvier 1966, *inter alia*, afin de réviser régulièrement l'effet des sanctions imposées par l'ONU au gouvernement de la Rhodésie ainsi que les besoins spéciaux qui peuvent de temps à autre découler de la tâche que s'est donnée le Commonwealth de venir en aide à la Zambie lorsque son économie connaît des difficultés à cause du problème rhodésien. Le Comité se réunit habituellement une fois l'an. Le principe de l'égalité raciale a été réaffirmé dans les nombreux communiqués publiés à l'issue des Conférences des premiers ministres et il est nettement confirmé dans la Déclaration du Commonwealth faite à la Conférence des chefs de gouvernement réunis à Singapour.

Au cours de cette métamorphose, un certain nombre de pays se sont retirés du Commonwealth ou ont décidé de ne pas y adhérer. Le Pakistan, dernier à partir, a coupé ses liens avec l'association le 30 janvier 1972, certaines nations du Commonwealth s'apprêtant à reconnaître le Bangladesh, l'ancien Pakistan oriental. L'Afrique du Sud l'a quittée le 31 mai 1961 à cause du nouveau visage que prenait l'association. La République d'Irlande s'en était dissociée le 18 avril 1949 après 20 ans de relations tendues avec la Grande-Bretagne. Enfin, les aspirations grandissantes de la Birmanie à l'autonomie totale vis-à-vis de la Grande-Bretagne ayant été aiguës par la conquête japonaise, au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Birmanie a rejeté les modalités d'association établies dans la déclaration de Balfour, et a opté, le 4 janvier 1948, pour le retrait en faveur de l'indépendance.

Nature de l'association
qu'est le Commonwealth

Les fonctions essentielles du Commonwealth se définissent très simplement en deux mots: consultation et coopération. Comme l'indique le paragraphe liminaire de la Déclaration du Commonwealth, les gouvernements du Commonwealth se consultent et collaborent pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale. Les membres ont toute liberté d'appartenir à d'autres groupements, associations ou alliances, ou, bien entendu, d'adopter une politique de non-alignement. Ils ne sont pas tenus de prêter leur assistance à un autre membre en cas d'agression, bien que les pays du Commonwealth s'inquiéteraient évidemment d'une telle situation. Au début, la cohésion était